

LE JOUR, 1953
25 AOUT 1953

UN PARADOXE

De tous les représentants de la production libanaise, c'est l'agriculteur, le premier, qui devrait être protégé ; et c'est pour lui seulement qu'on accepte le libre échange avec la Syrie. Le libre échange nous est en effet refusé par les Syriens pour le commerçant et pour l'industriel.

Or, c'est dans l'agriculture que nos voisins trouvent leur force. C'est l'avis du Dr Schacht parmi beaucoup d'autres. Dans le domaine de l'agriculture, avec les bonnes terres, les vastes espaces, les grands fleuves (et des salaires inférieurs aux nôtres), les Syriens ont leurs chances d'avenir.

Le terrain sur lequel, à défaut de bonne volonté syrienne suffisante, nous devrions organiser notre légitime défense à l'égard de la politique économique syrienne est justement celui qu'on lui livre sans contrepartie. Pendant ce temps, les prix des produits de la terre laissent, devant le flot de la surabondance syrienne, le paysan libanais vaincu et désarmé. Le chemin le plus visible de l'émigration libanaise, le voilà.

Nous sommes, au Liban, exportateurs de services et importateurs de produits de la terre. (C'est le cas de l'Angleterre par exemple) ; et nous acceptons que la Syrie refuse systématiquement nos services alors que sa production agricole pèse sur nous sans contrôle.

Telle est la position singulière où nous met le préjugé obstiné de quelques-uns de ceux qui nous représentent ou nous gouvernent.

Pourtant, le paysan libanais et le terrien, ce sont eux qui sont l'armature morale de ce pays, sa force la plus constante. Ce sont eux les détenteurs les plus fermes de sa tradition ; et ce sont eux qu'une politique économique sans horizons démolit ou ébranle ; ce sont eux qui servent de monnaie d'échange dans un marché où c'est en monnaie de singe que nous sommes payés trop souvent.

Dans ce que nous écrivons, nous essayons toujours d'être objectif et impartial. Nous nous efforçons de mettre, en langage clair, les problèmes techniques de notre pays à la portée du citoyen non spécialisé. C'est pour cela qu'on n'attendra de nous qu'occasionnellement des détails et des chiffres ; mais ce que nous écrivons, nous l'avons toujours mûri d'abord.

Notre but est de contribuer à donner les idées générales qui, dans des matières difficiles, permettent de voir l'ensemble d'une question et de formuler un jugement sûr.

Le péché capital de notre politique, c'est de ne voir les choses que d'un côté et d'un œil. Par rapport au voisinage, nous sommes les mieux doués dans le commerce et les moins favorisés dans l'agriculture ; et nous nous résignons à voir notre commerce avec la Syrie malmené de toutes les façons pendant que l'agriculture syrienne a le champ libre chez nous. En une année de bas prix, comme celle où nous sommes, nous laissons notre agriculteur pantelant, tandis que le commerçant libanais (qui ferait l'équilibre) trouve en Syrie les portes fermées. Telle est l'absurdité de cette situation sans justice.

Nous ne disons pas pour cela qu'il faille rompre avec le voisin ou perdre patience ; non, sûrement. (Notre avenir avec la Syrie est dans des traités commerciaux largement inspirés et conçus). NOUS DISONS SEULEMENT QU'IL FAUT QUE NOUS AYONS ENFIN UNE DOCTRINE, avec une connaissance plus précise des intérêts en conflit ou en jeu.

La conclusion peut se formuler en deux lignes : il n'est pas humain que l'agriculture syrienne nous concurrence comme il lui plaît, cependant que la Syrie violente, comme elle fait, notre concurrence commerciale. On appellera cela un marché inégal et qui appelle manifestement une révision.